



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Education et motricité

de l'Université Paris-Est Créteil Val
de Marne

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Créteil

Établissement déposant : Université Paris-Est Créteil Val de Marne - UPEC

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Education et motricité

Domaine : Sciences et techniques des activités physiques et sportives

Demande n° S3LI150008933

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
Créteil, Lieusaint (Sénart).
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention *Education et motricité* (EM) propose une orientation progressive, à partir d'une première année (L1) commune aux deux autres mentions (*Entraînement sportif, Management du sport*) du domaine *Sciences et techniques des activités physiques et sportives* (STAPS). La spécialisation se fait principalement au niveau de la troisième année (L3). La formation vise l'acquisition des connaissances scientifiques pluridisciplinaires et techniques permettant la compréhension des activités physiques sportives et artistiques (APSA) et l'acquisition des compétences pratiques et didactiques de ces activités. En L3, ces enseignements s'orientent vers la pratique de l'éducation et l'apprentissage. Le cursus vise principalement les métiers de l'enseignement et de l'animation des APSA en milieux éducatifs. La mention EM permet une poursuite d'études en master, notamment vers des masters préparant aux concours de l'enseignement ou préparant à l'animation des activités physiques et sportives.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Une partie du dossier fourni est identique dans les trois mentions, de ce fait certaines remarques peuvent être communes avec les deux autres mentions de licence du domaine STAPS.

La mention propose une orientation et spécialisation progressive à partir d'un L1 commun aux deux autres mentions. En L2 une première orientation se fait par un choix d'options d'enseignements ainsi que du lieu de stage du projet préprofessionnel (20 % du volume horaire de L2) tout en conservant un tronc commun conséquent (80 %). Le dossier est succinct concernant la spécificité de cette mention.

Les objectifs sont clairs en termes de connaissances et compétences, les enseignements proposés sont en adéquation avec les débouchés visés par la formation. Ce cursus propose également un parcours orientant vers la préparation au concours d'entrée de l'École Normale Supérieure (ENS) de Rennes, sous forme d'enseignements spécifiques renforcés. Les compétences additionnelles, transversales et préprofessionnelles sont bien identifiées. Peu d'étudiants cependant passent des certifications en langues (CLES) ou en technologies de l'information (C2i), alors que ces étudiants se destinent principalement à la préparation de concours de l'enseignement. L'accès en L3 EM est fonction du projet personnel, du parcours L1 et L2, et de pré-requis mais ceux-ci ne sont pas explicités dans le dossier. Globalement, les semestres sont équilibrés, les enseignements déclinés en cours magistraux, travaux dirigés et travaux pratiques, selon le type d'enseignements. L'évaluation de la formation se fait sensiblement à part égale sous forme de contrôle continu ou de contrôle terminal. Les contenus des enseignements pourraient être mieux précisés dans le dossier, de même que les règles de compensation pour les évaluations.

Le dossier montre l'existence d'un accompagnement au long du cursus (réunions de rentrée, informations sur les métiers, enseignant référent, projet professionnel personnel...) qui doit permettre aux étudiants un choix d'orientation. Des actions de soutien sont également proposées (soutien, révisions, groupes de niveau pour la méthodologie universitaire...) visant à lutter contre l'échec notamment en L1. En revanche, il y a peu d'informations sur les effets de ces dispositifs opérationnalisés. Le dossier manque également de précision sur les possibilités de passerelle ou de réorientation.

Cette licence propose en L1 l'élaboration avec suivi d'un projet professionnel personnel ainsi qu'une mise en stage, permettant une découverte des milieux professionnels, ce qui doit contribuer à la professionnalisation. Les stages en L2 et en L3 permettent également l'acquisition de compétences et connaissances de terrain. Les intervenants extérieurs dans cette mention sont principalement des professeurs d'éducation physique et sportive, en lien avec le milieu éducatif scolaire. Le dossier signale qu'une majorité d'étudiants poursuit en master ; le taux de réussite n'est pas indiqué. De façon générale, il manque des données précises concernant le devenir des étudiants (devenir des non diplômés, réussite en master, postes occupés à l'issue de la licence...), d'autant que le taux d'abandon (43 %) et d'échec (61 %) en L1 est important.

La licence et la mention sont encadrées par une équipe pédagogique et une équipe de formation conséquentes en effectif et impliquées dans la mention, mais le dossier manque de précisions sur les modalités concrètes de fonctionnement (quel est le rôle de chacun par exemple ?...). Une autoévaluation est menée au niveau de l'établissement, une autre est mise en œuvre au niveau du responsable de formation, mais le dossier n'en précise pas les modalités ni comment ces évaluations peuvent être prises en compte pour le pilotage. De même, il manque un outil formalisé d'évaluation des enseignements par les étudiants, en dehors d'initiatives individuelles réalisées par les enseignants.

- Points forts :
 - La mise en stage dès le L1, qui favorise la découverte des milieux professionnels.
 - Un accompagnement des étudiants dans la construction de leur projet.

- Points faibles :
 - Le manque d'informations précises et analysées sur le devenir des étudiants, par rapport au taux important d'abandon et d'échec notamment.
 - Un manque d'informations en ce qui concerne le pilotage de la mention.
 - Le manque d'outil formalisé d'évaluation des enseignements, pour le pilotage de la formation.
 - Une faible proportion d'intervenants extérieurs, limitant l'ouverture sur d'autres secteurs d'emploi.

- Recommandations pour l'établissement :

Cette mention propose un cursus cohérent avec les objectifs visés. Néanmoins, il conviendrait d'avoir une meilleure vision du devenir des étudiants (poursuite, emplois, abandons...), et se doter d'un outil formel d'évaluation des enseignements, pour améliorer le pilotage de la mention. Ceci pourrait contribuer aussi à lutter contre l'échec, qui est élevé, en licence. Une participation plus importante d'intervenants extérieurs pourrait élargir l'offre d'emploi, en dehors de la poursuite d'études vers les concours de l'enseignement. Les documents fournis sont parfois succincts, ce qui rend certaines informations incomplètes. Il conviendrait de mieux renseigner le dossier (fonctionnement de l'équipe, suivi des étudiants, spécificités de la mention, passerelles, fiche RNCP...), ce qui

permettrait également d'appréhender plus clairement comment les recommandations émises dans le rapport précédent ont pu réellement être prises en compte.



Observations de l'établissement

PRÉSIDENCE

LH/GV/ n°56

Dossier suivi par :
Nathalie PERICHON
DEVE
Téléphone :
01 45 17 11-62

Courriel :
nathalie.perichon@u-pec.fr

Le Président de l'Université Paris-Est Créteil

A

Monsieur le Président de l'AERES

A l'attention de M. Jean-Marc GEIB
Directeur de la section des formations et des
diplômes
20, Rue Vivienne
75002 Paris

Créteil, le 10 septembre 2014

OBJET : Evaluation des mentions de Licence.

Monsieur le Président,

Je tiens à remercier l'AERES pour le travail de qualité qui a été effectué. Notre établissement ne souhaite pas fournir d'observations pour les mentions de Licence ci-dessous :

Domaine : Arts, Lettres, Langues

Mention :

- Langues étrangères appliquées

Domaine : Sciences Humaines et Sociales

Mentions :

- Education et motricité
- Education, Travail et Formation
- Entraînement sportif
- Histoire
- Management du sport

Domaine : Sciences, Technologies, Santé

Mention :

- Informatique

Domaine : Droit, Economie, Gestion

Mentions :

- Administration publique
- Administration et échanges internationaux
- Droit
- Economie-Gestion

X
X X

X
X X

Je tiens encore à remercier l'AERES pour le travail entrepris qui nous ouvre des pistes d'évolution au service de l'amélioration permanente de la qualité de nos formations.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.



Luc HITTINGER

